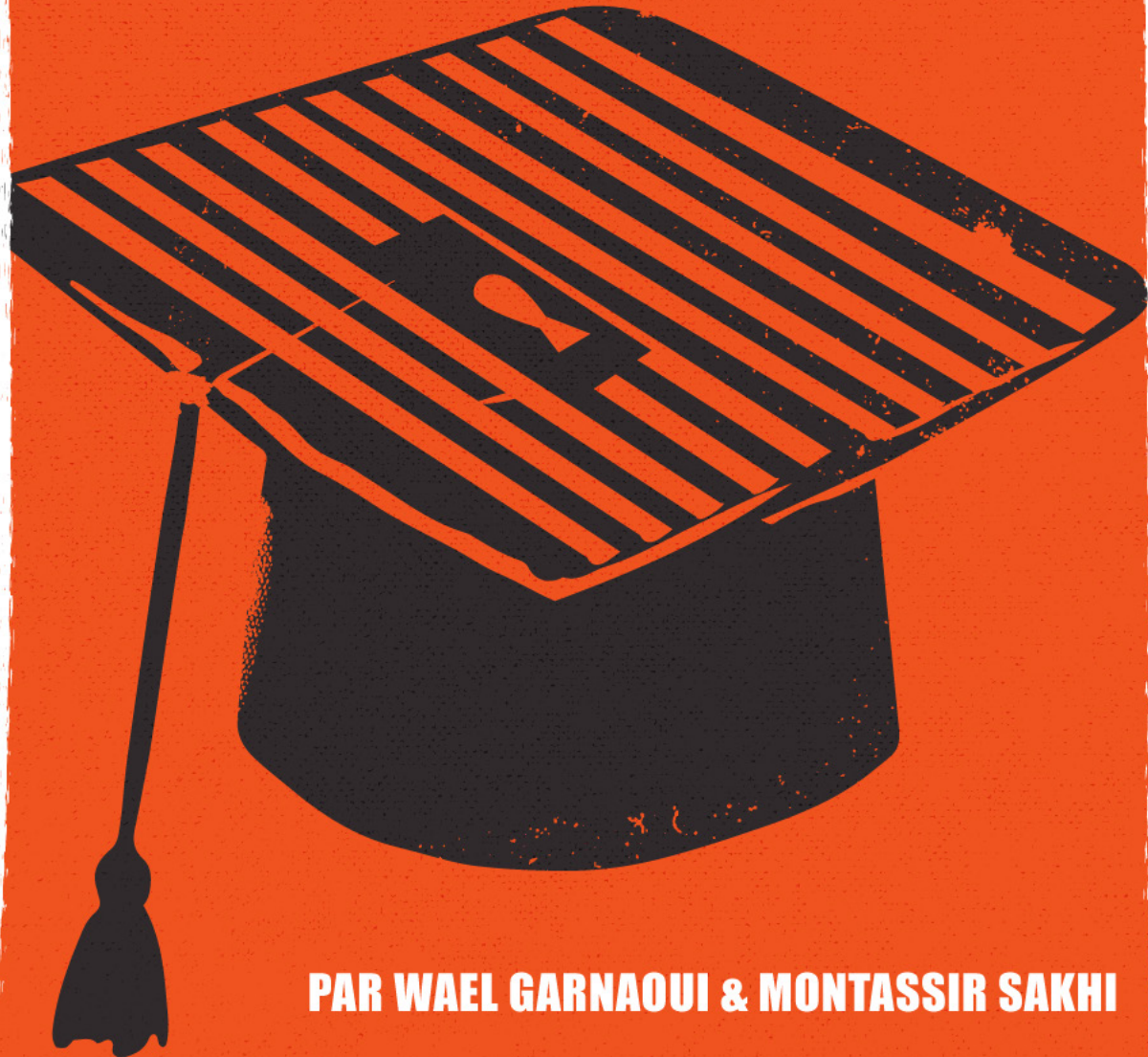


ROSA LUXEMBURG STIFTUNG

BUREAU AFRIQUE DU NORD مكتب شمال افريقيا

DE L'ÉMIGRATION « FORCÉE » À LA NATURALISATION DÉFENSIVE

Expériences de la main d'œuvre qualifiée tunisienne



PAR WAEL GARNAOUI & MONTASSIR SAKHI

Auteur : **Wael Garnaoui** et **Montassir Sakhi**

Editorial design and illustration : **Yessine Ouerghemmi**

Cette publication a été soutenue par les fonds de Fondation Rosa Luxemburg, bureau Afrique du Nord. L'auteur de cette publication porte l'entière responsabilité de son contenu et ne reflète pas obligatoirement l'opinion de la Fondation Rosa Luxemburg. Le contenu de cette publication peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source d'information soit correctement citée.

Publié par la Fondation Rosa Luxemburg Bureau Afrique du Nord
www.rosaluxna.org

Wael Garnaoui est docteur en Psychanalyse et psychopathologie de l'Université de Paris, psychologue clinicien.

Maitre- assistant à l'Université de Sousse, fondateur d'un réseau des chercheurs sur « Border Studies » au centre d'anthropologie de Sousse où il mène des recherches sur les politiques migratoires, les processus de frontiérisation et leurs impacts sur les subjectivités politiques des populations du sud global notamment dans le contexte tunisien.

Il est l'auteur du livre Harga et désir d'Occident publié chez Nirvana 2022.

Montassir Sakhi est titulaire d'un doctorat en anthropologie de l'université Paris 8 et chercheur postdoctoral à la KU Leuven (Belgique). Ses recherches se concentrent sur la frontière, la répression de la mobilité et le phénomène de la révolution dans le monde arabe. Il est l'auteur de l'ouvrage « La Révolution et le djihad : Syrie, France, Belgique », publié chez La Découverte (2023).

TABLE DES MATIÈRES

■ INTRODUCTION	6
1. FUITE DE CERVEAUX OU GAIN DE CERVEAUX ? UNE LITTÉRATURE CONTROVERSÉE	8-13
2. UNE ÉMIGRATION FORCÉE	14-16
3. LE CAS DE MAHMOUD	17-24
3.1 Une politisation face au système de santé défaillant: désillusion post-révolution	17
3.2 Apprendre sur le pays de l'immigration: devenir émigré	20
3.3 Une immigration contrôlée : main d'œuvre qualifiée, sous l'angoisse de la régularisation	22
4. LE NOUVEAU SENS DE LA NATURALISATION	25-31
4.1 Le cas de Marwan : La naturalisation comme épreuve de l'aliénation	27
4.2 La naturalisation comme prolongation de l'aliénation	30
■ CONCLUSION	32

INTRODUCTION

Les États modernes peuvent être divisés en deux types : les États d'émigration (de départ) et les États de l'immigration (d'accueil)¹. C'est du moins une réalité qui marque particulièrement le pourtour méditerranéen, où de vieilles relations coloniales se sont transformées, à l'ère de la gestion migratoire, en une frontière tangible entre des pays où la mobilité est garantie pour les citoyens et des pays où elle relève du privilège et du classement.

Ce constat généraliste n'a pas pour objectif d'effacer les nuances entre ces catégories ou entre les États en matière d'immigration et de mobilité, mais de souligner l'importance de cette distinction, héritée des rapports entre pays anciennement colonisateurs et pays ayant accédé à l'indépendance. Aujourd'hui, cette réalité ne cesse de se creuser, fondée sur des souffrances migratoires et des dispositifs violents intrinsèques à un mode de développement structuré par la frontière : au Nord, une main-d'œuvre sélectionnée pour contribuer à une économie super-organisée ; au Sud, une richesse souvent perdue, sauf lorsqu'il s'agit de comptabiliser les revenus des diasporas transférés vers les familles.

Cet article s'intéresse à une population cible des politiques migratoires, formées par les gouvernements européens ayant fait le choix de l'immigration choisie, à savoir la main-d'œuvre qualifiée du Sud. Notre hypothèse est que ces politiques ne se déploient de manière efficace que si elles trouvent une disponibilité chez les personnes qualifiées pour émigrer vers le Nord. Cette émigration, pour les personnes concernées, se réaliserait sous l'effet de contraintes multiples, mais surtout face à l'endurcissement des frontières et à la mise en place des mécanismes de sélection. Une telle cause se conjugue au risque de se retrouver enfermées à jamais dans une société connaissant le dysfonctionnement structurel de ses services économiques en temps de crise de l'État postcolonial.

Deux questions guident notre restitution :

Première question : comment l'émigration des élites et des personnes qualifiées se manifeste-t-elle dans la société de départ ? Pour y répondre, nous la déclinons en deux sous-questions : y a-t-il une conscience au sein de l'État de la problématique des départs des personnes qualifiées ? Comment les personnes rencontrées, appartenant à cette catégorie, perçoivent-elles leurs départs et les causes qui les mettent sur la route migratoire vers l'Europe ?

Seconde question : comment les dispositifs migratoires formés dans le Nord (dans le giron des politiques coloniales et industrielles) se déploient-ils jusque dans l'intime des subjectivités dans les pays du Sud, amenant des personnes qualifiées à privilégier l'émi-

¹ Les statistiques mondiales sur les migrations montrent que les migrants ne représentent pas plus de 3 à 4 % de la population mondiale, selon la définition adoptée par chaque organisme. Selon la définition des Nations Unies, qui élargit la catégorie de la migration pour inclure les estimations des migrants irréguliers, le nombre de migrants dans le monde s'élève à environ 280 millions. Un migrant est défini comme « une personne qui réside dans un pays étranger depuis plus d'un an, quelles que soient les raisons de sa migration, volontaire ou involontaire, et quels que soient les moyens utilisés, réguliers ou irréguliers ». Voir : François Héran, Immigration : le grand déni, Paris, Seuil, 2023

gration malgré ses coûts élevés ? Plus spécifiquement, quels sont les dispositifs, une fois la frontière maîtrisée par la fermeture et la sélection depuis 1995, qui émergent pour déclencher “l’angoisse de rester” et propulser ainsi un ardent désir de départ chez des catégories censées représenter la frange nationale et le bras étatique de la construction de l’État-nation moderne dans le Sud ?

1 FUI TE DE CERVEAUX OU GAIN DE CERVEAUX ? UNE LITTÉRATURE CONTROVERSÉE



Pour aborder une problématique aussi complexe, nous avons mené des entretiens avec des membres de ce que la sociologie désigne comme la petite bourgeoisie, un groupe social situé, dans le cas de nos pays postcoloniaux, à l'intersection de deux dynamiques : le développement des fonctions de l'État et le désir d'émigrer vers les anciennes métropoles du Nord. L'objectif de ces entretiens est de comprendre les logiques qui conduisent celles et ceux dont la mission postcoloniale aurait dû être de reconstruire l'État dans sa dimension économique — en tant qu'anciens bénéficiaires de l'investissement national destiné aux révolutions économiques (agraires, industrielles, administratives, etc.) et à la réforme des politiques publiques et des institutions économiques (hôpitaux, usines, ministères, finances, etc.) — à devenir, malgré eux, les « clients » des dispositifs migratoires européens.

En d'autres termes, il s'agit d'analyser pourquoi et comment ces « cerveaux », censés incarner la relève nationale en temps de crise de l'État postcolonial, choisissent de fuir le pays et, ce faisant, d'abandonner les missions pour lesquelles ils avaient été formés, contraints par un système qui les pousse paradoxalement à l'émigration ou à l'exil.

Deux grandes questions permettent d'investiguer cette problématique et de décrire une telle situation à partir de l'exemple tunisien. D'un côté : quelles sont les motivations ? Comment les membres de cette classe expliquent-ils les conditions immédiates de leur départ, et quels sont les premiers dispositifs mis à leur disposition par les agences de sélection présentes dans le pays au moment de la décision de partir ? De l'autre : les entretiens mettent en évidence des difficultés spécifiques rencontrées dans les pays d'accueil, notamment sur le plan psychique. Il s'agira dès lors d'explorer ce type de souffrances — liées aux problèmes de papiers, aux expériences de déclassement, à la *ghorba*, ou encore aux crises identitaires liées à la quête de naturalisation.

Peu d'études posent le problème de l'émigration de la main-d'œuvre qualifiée depuis une perspective d'économie critique prenant en compte à la fois l'impact de la fermeture des frontières sur les élites du Sud et les effets négatifs sur les économies du Sud. C'est même le contraire : nombre d'études officielles reprennent le discours hégémonique sur la diaspora, présentée comme un élément contribuant à l'économie nationale par les devises qu'elle génère pour les économies faibles et les pays à bas revenus². Lorsque certaines études se penchent sur l'apport des épargnes et des investissements de cette diaspora, elles montrent que seuls des secteurs à faible apport économique bénéficient de ces investissements : « “la construction, l'immobilier, l'agriculture ou le commerce » ”³ » tout en soulignant des difficultés structurelles face à toute stratégie d'investissement dans des secteurs générateurs de développement : « “La réalisation des projets rencontre plusieurs difficultés et obstacles : la complexité des procédures administratives, l'insuffisance des capitaux, la corruption et le clientélisme, ainsi que la faiblesse des aides financières et des incitations fiscales en Tunisie » ”⁴.

² Julien Bouissou, Le Monde, « “La diaspora est devenue le bailleur de fonds le plus fiable » : l'indispensable argent des migrants », 15/12/2019,

Hizaoui N. (2020). « “La diaspora tunisienne consolide l'économie nationale. Un important potentiel pour la Tunisie » », 09/12/2020 <https://lapresse.tn/2020/12/09/la-diaspora-tunisienne-consolide-leconomie-nationale-un-important-potentiel-pour-la-tunisie/>

³ I INS (2021). Rapport de l'enquête nationale sur la migration internationale Tunisia-HIMS, Institut National de la Statistique, décembre 2021, Tunis, P. ii12.

⁴ Ibid

L'Enquête nationale sur la migration internationale (Tunisia-HIMS), publiée en décembre 2021 par l'Institut national de la statistique (INS), fondée sur le recensement de 2014 et une série de questionnaires réactualisant les données sur différentes problématiques (le retour, le transit, l'émigration et l'immigration), a le mérite de mettre en évidence deux constats en lien direct avec notre problématique.

D'abord, elle indique une transformation majeure de la nature de l'émigration depuis la Tunisie vers l'Europe : loin des anciens formats de l'émigration de travail colonial et postcolonial qui marquaient les années 1960 jusqu'à la fin des années 1980, nous assistons à un changement qui, selon nous, correspond à l'adoption par l'Europe de la politique de l'« immigration choisie » et à la mise en place d'une pression sur les élites, captant le désir d'émigration parmi un nouveau spectre de candidats au départ. L'enquête conclut :

« Le niveau d'éducation des migrants actuels est nettement plus élevé que celui de la population en Tunisie. Un émigré sur trois a un niveau d'éducation supérieur. Ceux qui n'ont aucun niveau d'éducation sont largement minoritaires (3,3 %). Cette tendance s'est accentuée durant les dernières années. »⁵

Les chiffres sont parlants et montrent, au fond, une crise de l'État se traduisant par l'incapacité à retenir ses élites, au moment où l'ensemble de la société éprouve un besoin vital en matière de santé publique, de souveraineté économique et de démocratie. Le rapport indique :

*« Sur la période 2015-2020, environ 39 000 ingénieurs et 3 300 médecins auraient quitté le pays pour des opportunités de travail à l'étranger. Au moment de l'enquête, 55,5 % des migrants actuels déclaraient exercer une activité professionnelle dans le pays d'accueil (68,1 % pour les hommes contre 28,2 % pour les femmes). Avant la pandémie de Covid-19, la proportion des actifs aurait été de 63,4 %, ce qui semble confirmer l'impact négatif de la crise sanitaire sur l'emploi des émigrés tunisiens »*⁶

Ce premier constat révèle à nos yeux le caractère déstabilisateur des politiques de visas et des dispositifs frontaliers sur la sélection des émigrés — ce qui sera analysé à travers des cas précis dans la seconde partie de cet article.

Le deuxième apport, qui nous semble crucial dans le rapport *Tunisia-HIMS* 2021, croise la notion de "désir d'Occident" et nous permet de la préciser. Il montre que près d'un cinquième de la population non migrante âgée de 15 ans et plus (19,9 %) déclare avoir l'intention d'émigrer afin de vivre, travailler ou étudier à l'étranger, notamment en Europe⁷. Pourtant, le désir de partir diminue avec l'âge. Les jeunes Tunisiens manifestent un fort appétit pour la migration internationale, tandis que les générations plus âgées se montrent beaucoup moins intéressées (39,5 % des 15-29 ans souhaitent émigrer, contre seulement 2,2 % des 60 ans et plus).

Fait marquant, qui rejoint notre problématique sur l'émigration des élites : le niveau d'instruction constitue un facteur déterminant selon le rapport de 2021. L'intention de migrer passe de 2,7

⁵ Ibid : p. ill 12

⁶ Ibid

⁷ Ibid, p. 4.

% parmi les personnes non instruites à 29,5 % chez celles ayant atteint un niveau supérieur. Elle atteint même 32,5 % chez les individus ayant suivi une formation professionnelle⁸. La situation matrimoniale joue, elle aussi, un rôle important : les célibataires, les séparés et les divorcés affichent les taux d'intention d'émigrer les plus élevés. Cependant, une intention ne se traduit pas toujours par un projet concret. Seuls 3 % de la population non migrante âgée de 15 ans et plus ont entamé des démarches pour réaliser leur projet d'émigration, et un tiers seulement de cette population a entrepris des démarches de visa. Enfin, l'option de la migration irrégulière par voie maritime (*Harga*) reste déclarée par 6,5 %, un chiffre probablement sous-estimé en raison de l'illégalité de la pratique.

Ces chiffres ont le mérite de situer davantage ce que nous appelons le « désir d'Occident »⁹. Pour le cas tunisien, ils révèlent deux réalités : d'un côté, l'importance du désir d'émigration chez les populations jeunes et diplômées ; de l'autre, le fait que dès que la « sélectionnabilité » devient moins évidente (âge, faible niveau d'instruction, fondation d'une famille — sauf dans le cas du regroupement familial —, insertion économique, etc.), le projet migratoire diminue.

Face à cette réalité, une question demeure : y a-t-il une conscience au sein de l'État pour mesurer ce phénomène et ainsi capter ces désirs de départ afin de les convertir en un potentiel de développement économique ?

De nombreuses études soulignent la montée de l'émigration des personnes qualifiées à partir de la deuxième moitié des années 1990 depuis le Maghreb vers les pays développés, en mettant en avant des causes comme « la montée de l'extrémisme » ou « l'instabilité politique »¹⁰ sans analyser la responsabilité des gouvernements du Nord, notamment à travers la schengenisation, qui produit une pression sur ces mêmes personnes qualifiées, couplée à un ensemble de mécanismes de captation et de recrutement d'une émigration choisie depuis le Nord. Les périodes de crises politiques constituent des moments propices à l'intensification de ce phénomène. Ainsi, la seule année 2018 a suffi pour que la Tunisie voie s'exiler des milliers de ses personnes hautement qualifiées : 8 200 cadres, 2 300 ingénieurs, 2 300 enseignants-chercheurs, 1 000 médecins (le nombre de médecins ayant quitté la Tunisie en 2024 est de l'ordre de 1 450)¹¹ et 450 experts en informatique, selon l'OTE, qui fournit depuis l'an 2000 des chiffres sur cette émigration¹². D'autres rapports indiquent qu'entre 2015 et 2019, plus de 70 000 experts en technologies de l'information et de la communication auraient quitté l'Afrique du Nord pour s'installer dans des pays à revenu élevé. Quant à la Tunisie, en moins d'une décennie, près de 100 000 compétences auraient quitté le pays depuis la révolution de 2011, selon un rapport de l'ITES de 2024 présenté au président de la République.¹³

⁸ Ibid, p. 5.

⁹ Nous avons défini dans une étude précédente ce désir à partir d'une dialectique coloniale, l'inscrivant dans l'attachement aux valeurs et au mode occidental sans besoin d'émigration... La fabrique du désir de l'Occident frontérisé, Revue Ibla • Tunis • 2/2023 • n° 232 • pp. 189-209

¹⁰ [6682a454a5b34162629a93c6_0.pdf](#) ; p. 10

¹¹ La Presse de Tunisie, "Exode des médecins : Près de 1.450 médecins ont fui la Tunisie en 2024", LaPresse.tn, 7 janvier 2025, <https://lapresse.tn/2025/01/07/exode-des-medecins-pres-de-1-450-medecins-ont-fui-la-tunisie-en-2024/>

¹² Kaies Samet, « La fuite des cerveaux en Tunisie : évolution et effets sur l'économie tunisienne », Hommes et migrations, 1307 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2017, consulté le 16 janvier 2015. <http://hommesmigrations.revues.org/2891>

¹³ Ibid, p. 11.

Les chiffres montrent de nouvelles tendances devenues essentielles depuis la mise en place de la nouvelle politique migratoire et frontalière, durcie par l'Europe, qui constituait pour les Tunisiens l'espace et la tradition migratoire largement dominante avant 1995. Les migrations s'ouvrent désormais sur de nouveaux territoires, notamment le Moyen-Orient (passage de 0,8 % en 1990 à 13,1 % pour la période 2015-2020)¹⁴. Bien que des chiffres soient indisponibles sur la sociologie des populations constitutives de cette dernière migration, il est probable que, face à la fin de l'immigration ouvrière et à la montée des frontières européennes, la main-d'œuvre peu qualifiée se dirige vers ces nouvelles destinations.

Pourtant, il existe toute une littérature qui relativise le problème de la "fuite des cerveaux" en indiquant les effets positifs de cette émigration sur le Sud global. Cette tendance s'exprime

dans la littérature anglo-saxonne par le concept de **Brain Gain**, par opposition à **Brain Drain**. Cette littérature insiste sur le rôle pionnier des retours de la main-d'œuvre qualifiée dans le développement des technologies dans les pays sous-développés ou en voie de développement. Par exemple, la contribution dans les différents secteurs économiques des étudiants d'Afrique ou d'Asie formés et diplômés des universités européennes et américaines. Les migrants de retour seraient une source importante d'entrepreneuriat, grâce aux capitaux d'investissement accumulés via le travail dans les pays d'immigration, mais aussi par leurs connaissances et capitaux relationnels, leur savoir-faire technologique, ainsi que leurs compétences en matière de gestion, d'administration, d'industrie, etc.¹⁵. Le **Brain Gain** insiste également sur l'apport des diasporas à la mise en place de circuits économiques, notamment commerciaux

Dans le cas de la Tunisie, les travaux de Kaies Samet s'inscrivent dans ce courant de pensée libérale qui fait de la fuite des cerveaux une chance pour les pays en voie de développement. Fondé sur des données économétriques, il montre quelques avantages des transferts de compétences et estime que cette situation s'améliorera après la révolution de 2011 dans un climat démocratique¹⁶. Bien entendu, cette prophétie ne s'est pas réalisée jusqu'à nos jours. Il faut relever ici l'existence de toute une littérature postcoloniale qui met l'accent sur l'apport de la fuite des cerveaux en se basant sur des comparaisons entre des pays (de la Chine à l'Inde, de l'Afrique à l'Amérique latine) qui ne rendent pas compte de la complexité et des différences propres à chaque situation. Ainsi, des auteurs comme William Easterly et Yaw Nyarko insistent sur le fait que "la fuite des cerveaux a un effet positif sur l'accumulation de compétences qui semble compenser à 100 % la perte de compétences due à [l'émigration des compétences]... Il n'est donc pas surprenant que nous ne parvenions pas à

¹⁴ Tunisia HIMS, p. 22. Ce rapport indique les données suivantes quant aux motivations migratoire en général : "l'emploi (45,0 %), le regroupement familial (32,0 %) et les études (11,5 %). Les hommes émigrent majoritairement pour des raisons professionnelles (58,6 % contre 15,5 % chez les femmes), tandis que ces dernières mentionnent surtout le regroupement familial (68,8 %). La part des départs liés aux études est, quant à elle, quasiment identique entre les deux sexes. L'analyse des domaines de spécialisation montre par ailleurs qu'entre 2015 et 2020, environ 39 000 ingénieurs et 3 300 médecins ont quitté la Tunisie pour saisir une opportunité d'emploi à l'étranger" (nous résumons).

¹⁵ Brinkerhoff, Jennifer M. 2006a. "Diasporas, Mobilization Factors, and Policy Options." In *Converting Migration Drains into Gains: Harnessing the Resources of Overseas Professionals*, ed. Clay Wescott and Jennifer Brinkerhoff, 127-53. Manila: Asian Development Bank

¹⁶ Kaies Samet, "Brain Gain, Technology Transfer and Economic Growth: Case of Tunisia", *International Journal of Economics and Finance*, Vol. 6, No. 9; 2014,

identifier d'effet négatif de la fuite des cerveaux sur la croissance"¹⁷

De manière générale, la littérature disponible sur la question de la fuite des cerveaux est loin de trancher le problème. D'un côté, nous sommes face à une première littérature qui voit dans l'émigration tunisienne une ressource positive : elle constituerait une source vitale et régulière de devises, de transferts financiers et d'investissements, améliorant le niveau de vie de nombreux ménages. Elle conçoit l'émigration à partir d'une diaspora présente dans les grands pôles économiques mondiaux, qui offrirait aussi des réseaux stratégiques de richesses, d'informations et de connexions culturelles. De l'autre côté, un deuxième pan de cette littérature montre que ces bénéfices migratoires s'accompagnent d'un coût croissant : une véritable fuite des cerveaux, notamment des ingénieurs, des médecins et des diplômés des grandes écoles qui partent chaque année sans retour. Au sein de cette seconde conception émerge une tendance de recherche – qui est aussi une ligne libérale – considérant que la fuite des cerveaux constitue un point positif à partir du retour d'investissement via le retour des élites.

¹⁷ Easterly, William, and Yaw Nyarko. "Is the Brain Drain Good for Africa?" New York University, New York, Avril 2008, <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/30753168-EN-WILLIAM-EASTERLY-BRAINDRAIN-APRIL2008-111.PDF>

Pour une revue de littérature le Brain Gain, voir : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/809011468315571160/pdf/430900BRIOMigr10Box327347B01PUBLIC1.pdf>

2 UNE ÉMIGRATION FORCÉE

Le premier problème auquel nous nous attachons concerne les manifestations de l'émigration des personnes qualifiées. Nous avons qualifié cette émigration par son caractère "forcé". Certes, la force ne renvoie pas ici à des dispositifs ou des décrets usant de la contrainte policière et militaire, comme cela a eu lieu aux temps de l'indigénat et de la colonisation directe¹⁸. Par "forçage", nous nous référons à une nouvelle réalité complexe, faite d'un désir ardent d'émigration sur fond de peur de se voir enfermé dans la trappe des frontières. Il renvoie à une mécanique de captation du désir de départ, fondée sur un ensemble de dispositifs migratoires et frontaliers sélectionnant les corps susceptibles de migrer et de rejoindre le long chemin (et d'autres dispositifs) d'intégration. Cette même mécanique sélective désigne d'autres corps, les privant de mobilité et condamnant d'autres à l'il-légalité.



L'émigration forcée des élites suit une double politique, organisée depuis le Nord et subie dans les pays du Sud, n'ayant pas trouvé à ce jour une réponse adéquate pour maintenir une main-

¹⁸ Voir Marc Michel, *Les Africains dans la Grande Guerre*, Éditions Karthala, 2003 ; Antier, Chantal.

« Le recrutement dans l'empire colonial français, 1914-1918 ». *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008/2 n° 230, 2008. p.23-36. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2008-2-page-23?lang=fr.

Voir également : <https://www.histoire-immigration.fr/les-etrangers-dans-les-guerres-en-france/les-travailleurs-indochinois-en-france-pendant-la-seconde-guerre-mondiale>

d'œuvre qualifiée et une politique capable de neutraliser les effets de la fermeture des frontières. Une première sortie d'une telle situation réside sans doute dans la conscience collective et nationale des effets de la frontiérisation, et dans une mesure de la relation : fermeture vs émigration.

Une hypothèse générale sur l'attraction et la captation des élites du Sud peut se décliner ainsi : les territoires anciennement colonisateurs ont bénéficié, depuis l'ère de la révolution industrielle, d'une supériorité technologique leur permettant de définir des modes de vie hégémoniques que l'on peut appeler "le mode bourgeois". La colonisation a permis à la fois une universalisation de l'idée et des images de ce mode, tout en privant les sociétés colonisées (c'est-à-dire celles où l'image a été diffusée) de ces modes. La colonie servait avant tout à l'entretien et à l'amplification de ce mode dans la Métropole. À la sortie de la colonisation, l'économie générale du système colonial s'est

maintenue à travers l'adoption de l'extractivisme dans le Nord et l'échec des révolutions et des formations nationales dans le Sud.¹⁹ Ce système se maintient également par l'organisation du monopole sur les techniques et les industries : le partage avec les anciennes colonies s'est avéré une véritable illusion. Pire, trente années après la grande vague des indépendances, les frontières de l'Europe se sont dissipées entre les pays membres de l'UE, alors qu'une nouvelle frontière faite de barbelés, de murs et de corps noyés dans la Méditerranée (en Atlantique, dans le désert du Sahara, dans les forêts des Balkans et sur d'autres routes) s'est établie au Sud et à l'Est de la forteresse Europe.

Partant de ce phénomène, indiquons quelques observations anthropologiques généralistes :

La question migratoire interpelle : l'Europe et l'Amérique du Nord (dont la politique

moderne provient de l'Europe) sont parmi les rares territoires du monde à ériger l'immigration en politique publique, comprenant des ministères, une gestion homogénéisatrice des flux, des naturalisations, des visas avec des démarches lourdes et des centres d'intermédiation en plus des consulats, ainsi que des dispositifs d'expulsion, de rétention, d'administration et de recrutement des talents, etc. Le statut de "migrant" demeure rare au sein de la population mondiale (3 à 4 %) du fait même que les grands blocs démographiques (Chine, Inde, États-Unis, Brésil, Nigéria, etc.) migrent très peu à l'extérieur de leurs frontières. De même, plusieurs pays n'établissent pas de statuts distinguant entre migrants et nationaux — l'exemple des Libyens arrivant en Tunisie à la suite de la révolution et de la guerre civile de 2011 est à cet égard significatif. Ces exemples sont courants sur le continent africain. L'Occident est le fabricant par excellence de la catégorie du migrant et de l'émigré. Ce statut indique une transformation anthropologique majeure de la pratique de la mobilité humaine. Dorénavant, cette dernière est contrôlée par un gouvernement spécifique définissant la nature, l'objet et les corps/nationalités de l'immigration et de l'émigration.

Les élites et la main-d'œuvre qualifiée dans les pays du Sud, et dans les anciennes

colonies en l'occurrence, expérimentent depuis les années 1990 de manière singulière — et humiliante — les logiques de l'émigration et de l'intégration, à la différence de toutes les classes sociales confondues qui, depuis le Nord, souhaitent émigrer ou s'"expatrier" ailleurs dans le monde. Au-delà de la question factuelle de la distinction raciale induite par

ce système en matière de mobilité, c'est la question du travail et de la formation qui nous intéresse dans le cas de la main-d'œuvre qualifiée, et plus généralement celle de la bourgeoisie du Sud émigrant vers le Nord. Nous l'avons souvent observé : face aux documents, aux titres de séjour, à la naturalisation et parfois même au visa, les citoyens du Sud sont traités selon des logiques froides, avant même d'accéder aux territoires de l'Occident et une fois qu'ils y accèdent. Dans plusieurs expériences, des enfants de la haute bourgeoisie des pays du Sud, qui dans leurs pays vivent au milieu des privilèges, loin des classes populaires, doivent alors expérimenter les tourments de l'administration préfectorale, sans parler des logiques les mettant sur un pied d'égalité avec des migrants qu'ils n'auraient jamais côtoyés dans leurs sociétés d'origine. Fait marquant : leurs homologues des classes bourgeoises du Nord ne connaissent jamais ces sentiments propres à l'émigré bourgeois de l'ancienne colonie – crainte de la non-régularisation des papiers, lutte pour cocher les rares cases permettant le droit de séjour (mariage, CDI), demande de naturalisation, etc.

Dans les entretiens, le caractère forcé de l'émigration des personnes qualifiées se manifeste également par la situation dégradée des secteurs où ces personnes sont amenées à intervenir au sein de la société postcoloniale de l'émigration. Le désir de départ s'insère, entre autres, dans une logique de comparaison entre la promesse théorique du secteur d'intervention des personnes qualifiées et le réel de la pratique. Cet écart laisse souvent un goût amer et une évaluation marquée par un discours singulier : celui qui plaint le devenir national postcolonial. En effet, l'expérience du travail dans des secteurs vitaux (hôpital, usines, école, ministères, agences de développement nationales, etc.) et son échec renvoient le plus souvent, chez une partie de cette population contrainte d'émigrer, à un sentiment d'échec national, c'est-à-dire à l'échec de la promesse nationale postcoloniale. Mais la décision de départ répond quant à elle à une cause conjoncturelle : une opportunité ou encore une précipitation avant la fermeture de la fenêtre ouverte. Partir avant que la compétence ne soit saturée, c'est-à-dire non sélectionnable. Partir avant la cessation de la conjoncture d'opportunité.

Les émigrés qualifiés appartiennent en Tunisie à ces groupes des classes moyennes et parfois supérieures qui, bien qu'ayant accédé à des formes de capital scolaire et professionnel, se trouvent confrontés à un sentiment d'enfermement. Dans un contexte où les dispositifs européens de sélection de la main-d'œuvre qualifiée se superposent à l'effondrement des perspectives nationales, la migration devient à la fois une stratégie de mobilité sociale et une réponse existentielle à un sentiment de déclassement. C'est le sentiment qui répond à cet écart entre, d'une part, la promesse d'une modernité – au sens d'occidentalisation – et d'une expérience d'enseignement supérieur destinée à transformer la société dans sa marche vers l'Occident, et, d'autre part, le réel d'un fonctionnement rigide marqué par la banalisation de logiques défectueuses et par la désertion vers des économies du Nord attractives. S'installe dès lors une autre possibilité, à savoir le mimétisme de celles et de ceux répondant, sous cette contrainte, aux dispositifs de l'immigration choisie.

3 LE CAS DE MAHMOUD

Une politisation face au système de santé défaillant : désillusion post-révolution

Mahmoud a 38 ans aujourd'hui. Il est médecin formé en Tunisie. Il vit aujourd'hui en Belgique après avoir fait une première émigration en France pour le travail en médecine. L'entretien est réalisé par Wael Garnaoui lors du passage de Mahmoud en Tunisie lors des vacances d'été en 2025. Suivant le travail que nous menons sur les questions migratoires, il a accepté chaleureusement notre invitation.

Nous connaissons Mahmoud dans le contexte de la Révolution de 2011. Nous faisons partie des mêmes cercles appelant à une refondation de la politique. Il appartient à cette jeunesse consciente du long processus de la dictature imposée à la Tunisie par un régime répressif. Avant la révolution, il a connu le militantisme dès son entrée à la faculté de médecine. C'est le poids du réel, le bâti, les conditions d'exercice d'un métier supposé être noble – pour le moins dans l'imaginaire collectif en Tunisie – qui participe à cette conversion militante :

Tu viens avec une logique d'étudiant brillant, et tu subis ensuite toute cette humiliation. Personnellement, j'ai perdu le goût. (...) Dès le début de mes études de médecine, j'ai été rapidement en désillusion. J'étais aussi très actif dans les mouvements syndicaux. J'y participais, et toutes les illusions que j'avais ont commencé à disparaître. D'abord, pendant le cursus universitaire : tu vois dès le début les structures hospitalières, le mauvais traitement des gens et du personnel. Avant même d'être confronté aux malades, tu es confronté à l'abus envers les jeunes médecins en formation. Je garde le souvenir de l'humiliation subie de la part des chefs de services qui avaient des pouvoirs quasi divins (sala7iyet llahya). Tu te demandes : « Mais qu'est-ce que je suis en train de faire ici ? » Quand tu termines le cursus avec une estime de soi qui n'est pas entièrement détruite, c'est déjà une réussite.

Petit à petit, la désillusion du système tunisien s'est installée. Je me souviens par exemple de l'externat : une personne a été « gelée » (mise au placard) sans raison claire pour nous. Quand j'étais interne et que nous faisons grève, le chef de service appelait le résident pour lui dire : « Oublie ta thèse, oublie tes travaux ».

La situation décrite par Mahmoud reflète une réalité à laquelle se confrontent des étudiants « brillants » ayant obtenu un baccalauréat et se sont destinés à la médecine. La particularité de cette formation demeure dans le fait de l'«internat» : les étudiants sont considérés comme étant des élites et futurs fonctionnaires au service de l'Etat. Pourtant, nous le verrons, c'est cette expérience

qui se réalise dans « le ventre de l'Etat » qui participe tôt à la désillusion tant les conditions de travail reflète le réel de l'inhospitalité de l'Etat. Face à la désillusion, c'est la question de l'*exit* qui devient une alternative pour nombre de médecins passés par ce système avant d'émigrer.

Dans la suite de l'entretien, Mahmoud décrit la situation d'une administration nécessitant une réforme profonde si la volonté politique voudrait en faire une institution d'attraction de ses propres élites. L'entretien montre clairement comment le désir d'attraction des élites du sud, les médecins en l'occurrence, ne repose pas seulement sur la politique qui, depuis le nord, propose des postes pour remédier au « désert médical »²⁰. Dans ce qui suit, Mahmoud nous expose son expérience en tant que médecin apprenti en Tunisie, avant son départ en France et en Belgique. Son militantisme fait de sa position un porte-parole des revendications mais aussi un connaisseur averti de la situation tunisienne, tant sur le plan du métier que des différences entre la période pré et post-révolution. Nous exposons ainsi les problèmes illustrés par des exemples montrant les dysfonctionnements d'un système de santé et où l'administration en défaillance rejoint le manque d'une volonté politique de réforme :

Il y a tout un imaginaire autour de l'étudiant en médecine. Mais une fois tu rentres dans le système, la désillusion est rapide : qualité de formation laisse à désirer, manière de traiter les gens (tarifet ta'amol), état des hôpitaux... Une grande partie des services hospitaliers manquent du minimum de comportement humain (mou3amalet insaniya). Quand j'ai vu cette situation, je me suis dit : « Et après tout ça, si tu restes ici, tu choisis quoi ? La misère des hôpitaux ? La misère financière ? ».

Après tout ce parcours, un interne ou un résident gagnait 800 dinars (230 euros) avant 2011, après cinq années d'études en médecine. Après la révolution, ça a un peu augmenté. Mais il n'y a pas de vraie contrepartie pour tout cet investissement. Malheureusement, j'ai revu dernièrement le porte-parole de l'organisation des jeunes médecins : ce sont toujours les mêmes revendications.

Je me rappelle qu'en une semaine, j'ai travaillé 106 heures. C'est mon record quand j'étais interne. Je me rappelle d'une garde en pédiatrie : tu faisais en même temps le médecin et l'infirmier. Parce que l'infirmier est absent. Une fois, j'ai été de garde dans un service de chirurgie : l'infirmier est arrivé en retard car il est parti au marché ! Tous les malades étaient perturbés, ils n'avaient pas reçu leurs doses d'insuline ("mfar3sin fi sokr").

Tu gères la défaillance du système. Une fois, je devais faire une

²⁰ Chevallard, Guillaume., et al. « "Déserts médicaux" en France : état des lieux et perspectives de recherches ». L'Espace géographique, 2018/4 Tome 47, 2018. p.362-380. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-espace-geographique-2018-4-page-362?lang=fr.

analyse pour un enfant, j'ai glissé dans les escaliers et j'ai eu une entorse à la cheville. Je suis allé prendre une seringue aux urgences, mais j'ai continué ma garde, je n'avais pas le choix. Mais je n'avais pas pu terminer les dossiers des patients à cause de la douleur. Le lendemain matin, ma supérieure, qui avait dormi tranquillement chez elle, est venue. Pendant la réunion du staff, elle a commencé à se moquer de moi et m'a humilié. Quand j'ai présenté un dossier, elle s'est moquée de moi devant tout le monde. (...)

Je me rappelle du chef de service de néonatalogie de l'hôpital dans un hôpital à Tunis : c'est un expert dans la dégradation et la destruction psychique. Il y avait un interne palestinien avec nous. Il lui a dit : « Toi, tu es un criminel, pas un médecin. Je vais te dénoncer aux autorités de Gaza et leur dire que tu es un espion israélien. » (...) Ce type de comportement était très présent, notamment durant la période 2008–2011. Mais à partir de la révolution, les gens ont commencé à avoir peur, donc ces attitudes ont un peu diminué, surtout dans leurs formes les plus caricaturales. Toutefois, l'humiliation, les chantages sur les postes de garde, les travaux et les stages continuent.

(...) Tu as l'impression de travailler dans une jungle, avec des problèmes au travail, que ce soit dans le privé ou dans le public. Et si tu as des soucis éthiques ou de cohérence, c'est encore plus dur. Personnellement, si je voulais rester en Tunisie, je gagnerais plus d'argent. Mon frère m'a dit : « Tu es fou, comment tu peux laisser cette opportunité et partir ? » C'était une question de cohérence et d'éthique, de faire quelque chose qui me plaît . »

L'entretien montre un fait régulier dans notre enquête avec d'autres médecins : les rapports générationnels avant 2011 constituent un obstacle majeur dans la communication au sein des services des hôpitaux, entérinant les rapports hiérarchiques de domination et contribuant au sentiment d'humiliation. Après 2011, ces rapports se sont largement atténués, du fait même que la Révolution est perçue comme un espace permis par une jeunesse qui a donné « son sang » en faveur du pays et du changement. Le prix payé devient dès lors une dette dans les rapports symboliques entre les générations, imposant un nouveau solde de respect et de dialogue. Pourtant, la période post-2011 est marquée, suivant les entretiens et nos observations, par un dérèglement administratif incapable de résoudre les problèmes surgissant. En effet, c'est la période qui connaît une libération de la parole et des revendications entraînant un décalage significatif entre les attentes des gens et la situation des administrations et services tels les hôpitaux.

La période d'instabilité politique post-2011 est marquée également par l'absence d'application de projets spécifiques de réformes de la santé, au-delà des slogans portés par les gouvernements successifs : aucune politique spécifique n'est de l'ordre du jour en matière de santé. Dès lors, ce secteur demeure fondé sur l'organisation précédant la révolution hormis quelques augmentations

de salaires afin d'empêcher la dégradation absolue. Cette situation a participé largement à l'augmentation des départs des jeunes médecins, alors même qu'il n'existe pas de politique prévenant l'émigration des cadres médicaux. Enfin, les départs et le manque de postes renforcent la crise de l'hôpital, ce qui alimente davantage le manque de confiance dans l'institution de la part de celles et ceux censés être ses « gardiens », à savoir les futurs cadres hospitaliers :

Je me rappelle qu'à la faculté, l'idée de partir n'était pas encore présente. Mais plus j'avancais dans le système, plus je me disais qu'il fallait que je parte. Finalement, je ne m'identifiais plus du tout à mon lieu de travail. Il y avait aussi la responsabilité médicale. Franchement, c'est devenu angoissant. Je me disais : dans un système déficient, sans infirmiers, sans agents, sans surveillants, si un malade meurt, tu peux te retrouver au tribunal, voire en prison. Comme dans le cas de cette résidente en pédiatrie à l'hôpital Hached, arrêtée en poste de garde. Le cas de ma cousine a aussi été un choc pour moi.

Apprendre sur le pays de l'immigration : devenir émigré

Pour Mahmoud, « l'idée de partir » n'est pas d'ordre individuelle. Il la place dans une économie générale des classes moyennes tunisiennes :

« L'idée de partir n'est pas nouvelle. Quand j'étais en médecine, cette idée ne constituait pas vraiment un projet de migration en soi, mais elle faisait partie de l'imaginaire de la classe moyenne tunisienne. C'est-à-dire que, quand tu réussis tes études, tu peux partir à l'étranger pour obtenir plus de diplômes et revenir ensuite travailler dans ton pays. Je veux dire que ce n'était jamais l'idée de quitter définitivement la Tunisie, mais plutôt une possibilité offerte par le parcours de médecine ».

Or, nous le verrons, c'est la situation structurelle de l'émigration (la crise des hôpitaux dans le pays de départ) et de l'immigration (la complexité administrative du statut de l'immigré et l'injonction à l'intégration) qui vient perturber le rapport migratoire. En effet, l'envie de partir compléter sa formation ou ses revenus à l'étranger pour revenir et maintenir le lien organique (au sens de la pratique du métier) avec le pays, laisse la place à une forme d'immigration toute autre. C'est-à-dire à un autre schéma pensé par les politiques migratoires dans le nord. Il s'agit dès lors de partir et d'intégrer définitivement les services hospitaliers demandeurs de la main d'œuvre en Europe.

Mahmoud a migré en France en 2020, pendant la crise sanitaire du Covid, après avoir candidaté à un poste vacant de médecin généraliste. Après avoir été accepté, il se retrouve dans le statut de « médecin-stagiaire ». Il y a été admis par contrat de travail moins de 24h après avoir envoyé sa candidature. Il raconte ainsi cette « histoire rigolote » sur son arrivée en France :

« Je te raconte une histoire rigolote : j'ai postulé à Reims à un soir pendant la période Covid, à 22h00, et j'ai reçu un accord favorable le lendemain matin à 9h00 (Rires). À midi, le Chef Service m'a appelé pour organiser mon arrivée. C'est un service en manque de personnel, donc ils recrutent »

Mais le projet migratoire remonte au début de la formation. La possibilité de l'émigration étant ancrée dans les schèmes de pensée naturalisés : c'est une potentialité qui pèse comme un choix accompagnant les trajectoires des étudiants « brillants » et les élèves obtenant les meilleures notes au baccalauréat. Pendant les grandes périodes de « passage », l'émigration est un espace de structuration que les familles et les futures élites prennent en compte : elle influence les choix, détermine une gestion des ressources des familles (investissement dans l'apprentissage des langues ; choix de certaines branches d'orientation ; ouverture sur la culture d'un pays européen/nord-américain plutôt qu'un autre – ici, il est notoire le manque d'intérêt pour des pays du sud, du fait de l'absence d'une fonction et de du manque des politiques étrangères du *softpower* de ces pays). A cette dimension s'ajoute tout un apprentissage des démarches administratives et des obligations des centres des visas, première frontière que les élites émigrées sont appelées à surmonter :

« Le projet initial était de migrer en Allemagne ; il me fallait un compte bloqué de 18 000 euros (920 euros par mois pendant 2 ans). En effet, quand j'ai commencé à cumuler de l'argent, le ministère des Finances a baissé le taux de change du dinar tunisien, et la valeur de mon argent a diminué.

Pour partir en Allemagne, qui est une république fédérale, chaque Land a ses lois. Il existe une sorte de solidarité entre les médecins tunisiens immigrés en Allemagne, on peut demander des conseils sur des pages Facebook spécifiques.

Il y a plus de chances de trouver un travail dans les déserts médicaux. En Allemagne, tu déposes ton dossier en Bavière, ils demandent un niveau B2 en allemand, il faut que tu convertisses 18 000 euros, tous tes diplômes doivent être traduits, il y a aussi la convention de l'apostille, par laquelle les États européens reconnaissent les diplômes tunisiens. Tu dois donc aller à l'ambassade faire la queue pour obtenir l'apostille sur tes documents. Ce sont des allers-retours très ennuyeux, de mauvais souvenirs. J'ai passé un été horrible à Tunis. Mes diplômes sont remplis de cachets, au verso, à force que je consulte des traducteurs et des consulats pour vérification.

Wael : Pour valider que tout est sûr ?

Mahmoud : Oui, « khouk matbou3 de partout » [rires]. Tout ça pour vérifier, mais aussi parce que le diplôme tunisien ne vaut rien, et cela dépend aussi du Land allemand. Il y a ceux qui... Je te donne



un exemple : personnellement, je voulais aller en Saxe, un Land plus ouvert aux migrants, gouverné par la gauche, moins conservateur socialement, très accueillant envers les étrangers, une ville très agréable à vivre, du côté de Hanovre.

Les Tunisiens avaient deux voies pour partir à l'étranger : l'équivalence ou l'examen de langue médicale, la FST (Fachsprachprüfung), évaluation de l'allemand médical. C'est la première étape. Ensuite, pour faire l'équivalence, il y a deux méthodes : la première, qui était facile, consistait à passer par des experts avec une procédure à 3 000 euros. Ils vérifiaient les programmes de tes cours et, s'il manquait un module, tu le faisais en Allemagne, puis tu revenais continuer la procédure.

Après, ils ont obligé tous les Tunisiens à passer un examen d'équivalence médicale. L'option de l'expert a été supprimée suite à un trafic de pa-

piers.

Quand je préparais mon départ en Allemagne, mes papiers n'étaient pas prêts et la crise du COVID est arrivée.

Du coup, j'ai commencé à postuler en France au moins pour pouvoir être mobile (avoir le visa Schengen), parce qu'au début je voulais partir en Suisse ou en Allemagne. Mais je me suis dit qu'il fallait que je bouge, que je ne devais pas rester dans ce pays avec un rendez-vous de visa dans 6 ou 4 mois. Je me rappelle que les gens étaient stressés et actualisaient tout le temps la page des rendez-vous de visa. J'ai dit : OK, l'Allemagne c'est le plan A, mais je vais d'abord aller en France, puis je rejoindrai l'Allemagne.

(...) Pour conclure, il y a des raisons personnelles à mon départ. Après la révolution, il y a eu un moment d'espoir — autour de 2013, avec les manifestations. Mais la désillusion a commencé à ce moment-là. Il n'y a plus d'espoir.

Une immigration contrôlée : main d'œuvre qualifiée, sous l'angoisse de la régularisation

L'expérience migratoire de Mahmoud illustre parfaitement ce que nous appelons une « immigration contrôlée » : une émigration qui, si elle est le fruit d'un désir ardent de mobilité et de reconnaissance professionnelle face à la défaillance des systèmes publics comme la santé dans des États postcoloniaux, se déploie néanmoins sous le poids des dispositifs européens de sélection et de régularisation. Dès son arrivée en Europe, Mahmoud est confronté à la hiérarchisation implicite des nationalités du Sud qu'il appelle lui-même « hiérarchisation coloniale », à la complexité administrative, et à la nécessité d'accepter des conditions précaires, et un déclassement, pour sécuriser sa régularisation et son insertion professionnelle. Ce passage illustre le mécanisme de captation de la main-d'œuvre qualifiée : la qualification seule ne suffit pas à garantir la mobilité et la stabilité ; elle est soumise aux règles et aux attentes des États du Nord.

À son arrivée en France, Mahmoud se retrouve avec le statut de « stagiaire associé », payé moins que le SMIC, soit 1280 euros par mois, et sans accès aux formations complémentaires ou aux diplômes universitaires (DU) : *« Je travaillais 35 à 40 heures comme les médecins français, mais en fait je travaillais plus qu'eux parce que nous n'avons pas les mêmes droits. Et on est payé moins. Pour compenser ce manque d'argent, j'ai dû faire comme font les étrangers : maintenir des gardes. »*. Le témoignage révèle un déclassement immédiat : la reconnaissance académique et professionnelle acquise en Tunisie est relativisée, voire neutralisée, par la hiérarchie des statuts et des nationalités dans le Nord. La précarité salariale, les horaires étendus et l'absence de droits équivalents à ceux des médecins nationaux mettent en lumière une expérience de travail marquée par l'angoisse et l'effort disproportionné.

Ce déclassement renvoie au sentiment d'infériorité éprouvé psychologiquement à la suite de la mise à l'épreuve des procédures bureaucratiques : une main d'œuvre qualifiée qui se retrouve souvent dans la même situation que des sans-papiers, malgré ses compétences. Mahmoud évoque l'expérience d'autres collègues immigrés se retrouvant dans des situations irrégulières à la suite du dysfonctionnement des

services des rendez-vous préfectoraux. Mahmoud décrit les délais de visa incertains et les permis de séjour temporaires, dont la durée et le renouvellement dépendent du contexte conjoncturel et des besoins locaux en main-d'œuvre. *« Mon premier permis de séjour était de six mois, le deuxième aussi. Puis mon supérieur s'est battu pour que je puisse avoir un an. J'avais de la chance parce que c'était la période du COVID, mais malgré ça, j'avais un récépissé pendant trois mois. »*. Ces périodes de suspension génèrent stress, anxiété et incertitude, illustrant la manière dont les politiques migratoires européennes contrôlent la mobilité des élites du Sud, en transformant la régularisation en un instrument de pression sur leur insertion et leur choix de rester ou de partir. La période du COVID, bien qu'exceptionnelle, montre comment ces dispositifs peuvent produire des effets opportunistes : la crise sanitaire permet à Mahmoud et à d'autres candidats de bénéficier temporairement d'une accélération dans les procédures, mais cela reste instable et dépend d'une conjoncture exceptionnelle.

La question de l'équivalence des diplômes représente un autre obstacle structurant. Mahmoud décrit les démarches nécessaires pour que ses qualifications soient reconnues : traduction, apostille, examen d'équivalence, et

procédures payantes et chronophages. Ces exigences transforment la migration en un processus de contrôle, où l'acceptation dépend autant de moyens financiers et de patience que de compétences académiques ou de la seule reconnaissance des administrations des États du Sud. Loin d'être neutre, ce système reproduit des hiérarchies coloniales et impose aux émigrés des contraintes spécifiques selon leur nationalité et leur position sociale d'origine. Mahmoud note ainsi : « **Tout le système est basé sur**

l'exploitation. On fait semblant que le diplôme tunisien est meilleur que celui des Algériens ou des Camerounais, mais ça n'a aucun sens. Ils sont tous pareils puisqu'ils sont tous non-européens. » La stratification nationale et la sélection des migrants qualifiés ne relèvent pas de la compétence individuelle, mais d'une logique de hiérarchisation postcoloniale, où les diplômes des pays du Sud ne valent qu'au regard des nécessités et des règles établies par le Nord

L'entretien avec Mahmoud met en évidence la double contrainte qui pèse sur les émigrés qualifiés : l'obligation de démontrer une performance professionnelle dans un environnement où les diplômes étrangers sont à la fois convoités pour assurer le fonctionnement des secteurs de la société, et dépréciés pour maintenir la distinction aux profits des intérêts des nationaux. Le stress et l'anxiété ne sont pas des effets secondaires, mais des éléments constitutifs du dispositif migratoire : ils produisent des comportements d'adaptation et de conformité, souvent au prix d'une acceptation de conditions précaires et d'un déclasserement temporaire ou durable.

Enfin, le parcours de Mahmoud illustre l'expérience paradoxale des élites qualifiées du Sud : formées pour contribuer à la construction et au fonctionnement de leur État postcolonial, elles se trouvent contraintes à migrer dans des conditions de précarité, de contrôle et de hiérarchisation nationale. La régularisation, les équivalences, et l'accès à des postes stables sont des instruments de gestion de la main-d'œuvre qualifiée, qui transforment le désir de mobilité en une série de contraintes et de compromis. Cette expérience souligne à quel point la migration choisie pour des raisons économiques ou professionnelles est toujours encadrée, hiérarchisée et conditionnée par les logiques des États du Nord, renforçant l'idée d'une immigration contrôlée où le désir individuel se heurte à la structure administrative et politique des pays d'accueil.

4 LE NOUVEAU SENS DE LA NATURALISATION

Dans le chapitre 11 – intitulé La « naturalisation » – de son ouvrage La double absence, Sayad note :

« Entre l'immigration (en tant que processus et en tant que population d'immigrés) et la nation, c'est-à-dire, au fond, entre l'immigration et la naturalisation, il s'est établi une relation dialectique. La naturalisation se nourrit de l'immigration et, celle-ci, à son tour, l'éventualité du retour définitif étant écartée, se dissout dans celle-là et au moyen de celle-là. »²¹

Ce chapitre qui s'attaque au sens de la naturalisation dans l'immigration, notamment des algériens, dans la période postcoloniale, et donc au lendemain d'une guerre nationale de libération. La nationalité acquise au prix du « sang » dans une lutte nationale acharnée et transformant juridiquement « l'indigène » en sujet national indépendant, débouche sur le fait historique décrit par Sayad : « Ce sont les immigrés les plus bas placés dans la hiérarchie sociale et dans l'échelle des professions (...) ou, en d'autres termes, ce sont les immigrés les plus défavorisés économiquement et aussi culturellement, qui sont les plus irréductiblement hostiles à l'idée de naturalisation »²². LTimes New Roman (Headings CS)

À l'inverse, ce sont les immigrés (...) qui occupent des positions relativement privilégiées, tout à la fois au sein de la société française et au sein de l'espace des professions autorisées aux immigrés (...), qui se montrent les plus enclins ou, tout au moins, les moins réticents à acquérir la nationalité française, naturalisation qu'ils se plaisent à présenter, non pas comme la substitution d'une nationalité à une autre, mais comme le cumul subjectif de deux nationalités, la nationalité française en France et la nationalité algérienne en Algérie, et aussi, comme le cumul objectif des avantages de l'une et de l'autre nationalités. De manière générale, plus on s'élève dans la hiérarchie sociale et, par conséquent, plus on s'éloigne de la condition (sociale) de l'immigré pour ne retenir que sa qualité d'étranger, plus la naturalisation se rapproche de sa vérité juridique : elle est traitée et éprouvée par tout le monde, par les prétendants à la naturalisation et par la société qui les naturalise, comme n'étant tendanciellement qu'une pure procédure, un mécanisme de nature seulement administrative, abstraction faite alors des autres significations qui sont toujours présentes mais qu'on se plaît à ignorer, donnant l'impression de les avoir

²¹ Abdelmalek Sayad, La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Paris, Seuil, 1999, p. 193-194

²² p. 193-194

Les constats de Sayad constituent des jalons majeurs pour comprendre la dynamique postcoloniale de la naturalisation, notamment des nouvelles élites migrantes – les mains d'œuvre qualifiées. Notons les transformations de cette réalité symbolique aujourd'hui parmi cette catégorie. C'est-à-dire les nouveaux comportements après l'échec des premières promesses des Etats post-coloniaux du Sud. D'un point de vue psychologique, peut-on dire que la barrière psychique de la fidélité à la nation de l'émigration tombe face au constat de la trahison de la promesse nationale des premières années d'indépendance. Autrement dit, le poids de la nationalité des pays nord-africains se délite au fur-et-à-mesure que s'éclaireissent les nouvelles réalités politiques marquée par la corruption, le sous-développement et la continuation des rapports néocoloniaux. Ces derniers, marqués par le durcissement de la frontière (visa et titres de séjours) transforment, pour le migrant, la naturalisation en champ de bataille synonyme de garantie d'existence légale dans la sphère d'une bureaucratie infernale et humiliante. Plus avant, c'est le durcissement du renouvellement des « papier » et donc l'expérience des années du renouvellement (et les discours des migrants autour de cette expérience) qui fait de la naturalisation une opération convoitée.

Une naturalisation forcée, elle l'est du fait du devenir de l'administration de l'immigration dans les pays du nord postcoloniaux et des projets politiques de l'indépendance dans le sud. Mais au-delà de cette injonction fondée sur l'objectivité et la matérialité des politiques migratoires – et où le non-accès au droit du renouvellement devient un facteur d'accélération – la naturalisation devient de plus en plus un projet individuel et collectif imbriqué en soi à l'idée de l'émigration. C'est-à-dire qu'avant même l'émigration et parfois au premier contact avec la société en Europe, la naturalisation devient l'objectif du migrant toute classe sociale et catégorie confondues. Élément distinctif dans les sphères des migrants, la naturalisation est vue comme le document solide de résidence et de jouissance du droit « de rester ». Nos observations auprès des communautés syriennes arrivées en Europe après la révolution de 2011 confirme cette tendance : face au sentiment de la fermeture des frontières (gagnées au milieu des cadavres, par des voyages risqués et des traversées dangereuses), face à la fragilité du statut de « réfugié », et à la menace du refoulement et des discours de haine, l'accès à la nationalité devient une urgence malgré la lutte acharnée pour la libération de la Syrie. Dans le restant des communautés post-coloniales d'Afrique et du sud de la méditerranée en général, les images des catastrophes et des massacres des frontières depuis l'établissement de Schengen font de la naturalisation une séparation du risque de cette mort annoncée

Dès lors, la naturalisation n'est plus de l'ordre du choix négocié comme dans le temps où la circulation était possible sans visa. Elle est l'annonciatrice de l'ère du durcissement des frontières et elle agit comme une sécurité face au refus des visas, le non renouvellement et la déchéance des documents de séjour²³. Dans les communautés observées, la demande de naturalisation devient à elle seule un « mode de vie » nécessitant un apprentissage particulier. Car aspirer à la nationalité c'est la mériter en s'inscrivant à la lettre dans la logique pure des valeurs de la nation – souvent

²³ C'est dans ce sens que naît la relativement nouvelle problématique des déchéances de la nationalité qui est au fond une déchéance de la naturalisation. Voir Sakhi, Montassir, « Déchéance de la nationalité française : radicalisation des discours officiels et des pratiques institutionnelles antiterroristes », in, Caroline Guibet Lafaye (dir), *L'antiterrorisme français face aux attentats du XXI^e siècle. Dynamiques interinstitutionnelles de la prévention du terrorisme*, Presses de l'Université Toulouse Capitole, Toulouse, 2025.

ces valeurs ou bien inculquées et naturalisées dans les cas des nationaux ou bien complètement inconnues dans leur pureté des nationaux vivant en décalé avec ces mêmes valeurs. Dans le cas du migrant aspirant à la naturalisation, ces valeurs deviennent un poids à endosser, et la moindre infraction pourrait coûter ce droit voire donner lieu à l'expulsion : de ce fait, la naturalisation est un degré supérieur à l'assimilation.

Le cas de Marwan : La naturalisation comme épreuve de l'aliénation

Le parcours migratoire de Marwan²⁴, ingénieur tunisien aujourd'hui installé à Paris, illustre de manière frappante la combinaison de l'exploitation de la main d'œuvre qualifiée et de l'aliénation induite par le processus de naturalisation. Marwan, âgé de 35 ans et titulaire d'un master d'une école prestigieuse de Tunis, a quitté un environnement professionnel stable et un statut social reconnu en Tunisie pour se confronter aux contraintes administratives et à la précarité du marché du travail français, et cela partant du sentiment d'enfermement en Tunisie. Son expérience montre comment la quête de la citoyenneté française devient une source de tension, de stress et de remise en question identitaire. Commençons d'abord par sa socialisation en Tunisie l'ayant amené en France plus tard.

Il vient d'une famille de classe moyenne : ses deux parents sont professeurs à l'université. Avant d'intégrer l'école d'ingénieurs, Marwan était élève au lycée pilote de Tunis. Il maîtrise trois langues : l'arabe, le français et l'anglais. Après avoir obtenu un poste d'ingénieur au sein d'une société suédoise installée à Tunis, il s'est établi dans la capitale, satisfait de son travail et de son salaire. Après de longues années d'études et de sacrifices, il pouvait enfin profiter des délices de la jeunesse, avec une envie de découvrir via le voyage. Passionné par la musique rock, son rêve était d'assister à des concerts dans les grandes villes européennes. Marwan a voyagé une première fois à l'étranger dans le cadre de son travail : il a obtenu son premier visa et a passé une semaine à Stockholm. Après ce voyage, il a commencé à planifier d'autres. Il a d'abord demandé un visa pour la France, puis envisagé de visiter la Serbie et, enfin, l'Algérie.

Ces premiers rêves butent contre des refus de visa. Sa demande auprès de TLS Contact pour le visa de France est refusée. Il essuie un deuxième refus quand il formule la demande auprès de TLS Contact qui travaille pour le compte du consulat de Belgique. Ces deux refus le plonge dans une profonde frustration. Il a alors décidé de se rendre à Belgrade – la Serbie étant le seul pays européen autorisant officiellement les Tunisiens à y entrer sans visa. Mais, à son arrivée, il est expulsé de l'aéroport de Belgrade au motif qu'il était suspecté d'être un migrant clandestin voulant entamer une traversée vers les territoires de Schengen. Pourtant, cette intention lui était complètement étrangère.

Marwan n'a pas pour autant cessé de tenter de jouir de sa position d'ingénieur et de son capital économique et culturel en Tunisie. Il a continué à cultiver l'idée de voyage et il change de destination pour se rendre en Algérie. À la frontière de ce pays voisin, la police tunisienne lui demande une

²⁴ Nous avons commencé à suivre le parcours migratoire de Marwan depuis nos précédentes recherches menées dans le cadre de la thèse de Wael Garnaoui en 2016. Il s'agit, si l'on peut dire d'un suivi longitudinal.

autorisation parentale – une décision arbitraire mise en place après la révolution dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, imposant ce document aux hommes de moins de 35 ans. Depuis la frontière, il rentre à la capitale, obtient le document et revient au poste frontalier à nouveau : un nouveau refus lui est opposé par la garde frontalière tunisienne sans aucune justification cette fois-ci.

Suite à cette énième humiliation, il a décidé d'entamer un long processus d'émigration permanente vers la France. Sa décision fut une réaction directe au contrôle rigide de la liberté de circulation – un système qui ne fait qu'alimenter le désir d'atteindre des territoires interdits, lesquels en deviennent, de ce fait, dominants.

En effet, c'est le statut d'ingénieur et la formation en informatique qui seront décisifs dans « le recrutement » par l'émigration vers la France. Autrement dit, **c'est la capacité à répondre à la politique de l'immigration choisie adoptée par les gouvernements du nord qui détermine en dernière instance l'émigration de Marwan et de milliers d'autres ingénieurs et main d'œuvre qualifiée depuis le Sud.** Cette politique favorise la création des intermédiaires, agissant comme des « chasseurs de têtes » et des sociétés intermédiaires et de prestation auprès des grandes boîtes européennes. Contre des commissions, ces intermédiaires s'occupent de recruter et de « faciliter » l'accès aux visas, mais aussi de l'installation provisoire des ingénieurs (des avances de salaires, accueil à l'aéroport, trouver un logement provisoire, etc.). Ces services facilitant le recrutement sont entièrement remboursés par les ingénieurs-migrants dès qu'ils touchent le premier salaire.

« Marwan : Pour partir, ça commence en Tunisie pour des ingénieurs comme moi. Ce sont des sociétés qui publient une annonce dans un journal inconnu que personne ne lit, juste pour justifier qu'il n'y a pas de prétendant de poste en France, et justifier donc qu'un étranger peut l'avoir. Ce sont elles qui ont le pouvoir de faire sortir les gens rapidement et de traiter directement avec la direction qui te donne l'autorisation de travail. Donc j'ai commencé à courir partout, à faire les démarches, à refaire tous mes papiers... Bref, j'ai tout mis en ordre à l'automne 2017.

Wael : Et comment tu as trouvé cette opportunité, comment tu les as contactés ?

Marwan : Il y a une société tunisienne qui met les gens en contact avec les recruteurs en France. Il y a un gars très connu, il s'appelle S.M. Il a des ingénieurs en France. Demande à n'importe qui, ils te diront : S.M. Il a une société qui s'appelle S'Integra Conseil. Il met les gens en relation avec une entreprise appelée ESL. Tu peux dire que c'est une boîte de sous-traitance, mais spécialisée dans les ingénieurs... Toi, tu signes un CDI avec cette boîte-là, et elle te place en mission pour une durée d'un mois à trois ans... En général, c'est dans le secteur bancaire que ça marche le plus.

W : Donc, le plus connu en Tunisie, c'est SM ?

M : Il est super connu en Tunisie et au Maroc, il bosse là-dedans depuis 2010. Il organise des conférences, il fait venir les responsables d'ESL, il te guide, il t'explique où aller et comment émigrer... Moi, ils m'ont même envoyé un taxi, ils me l'ont payé. Y en a, on leur a promis des choses qui n'ont jamais été tenues. Moi, ils m'ont dit : « On t'envoie un taxi », et ils l'ont fait. Franchement... Mis à part la violence administrative : « Apporte ce papier », « Va chercher tel autre », « Fais un test pour la tuberculose », « Va faire des vaccins »... Tu te sens comme un malade venu d'Afrique, et tu dois leur prouver le contraire...

À son arrivée en France donc, Marwan s'inscrit dans un système de sous-traitance qui détruit le rapport au travail et à la reconnaissance professionnelle. Employé via des sociétés de services informatiques (SSII), il devient un rouage interchangeable, soumis à la logique de rentabilité plutôt qu'à celle du mérite. Il décrit :

« Tu signes un CDI avec une boîte de sous-traitance, et elle te place en mission pour une durée d'un mois à trois ans... En général, c'est dans le secteur bancaire que ça marche le plus. Ce qui intéresse, c'est ce que dit le client, pas toi. »

Cette expérience traduit une double aliénation : d'un côté, la dépendance économique et administrative vis-à-vis des SSII ; de l'autre, une dépossession symbolique, où la compétence et l'expertise acquises en Tunisie sont reléguées au second plan. Marwan souligne l'existence de courtiers migratoires, comme des figures locales spécialisées dans l'organisation de la migration des ingénieurs maghrébins, qui facilitent l'accès à l'Europe tout en reproduisant les inégalités structurelles entre Nord et Sud dans la sphère du travail. Il évoque ainsi un courtier :

« Il est super connu en Tunisie et au Maroc, il bosse là-dedans depuis 2010. Il organise des conférences, il te guide, il t'explique comment migrer... Quant aux sociétés privées, elles publient une annonce dans un journal inconnu que personne ne lit, juste pour dire : "Voilà, on a publié une annonce." Et ensuite, c'est lui qui gère. »

Marwan relate la violence symbolique et administrative qui accompagne cette position subalterne passant par une relation avec des « chasseurs de têtes » : obligations de tests médicaux, examens, documents incessants à fournir, avec une impression constante d'être suspect par défaut :

« Apporte ce papier, va chercher tel autre, fais un test pour la tuberculose, va faire des vaccins... Tu te sens comme un malade venu d'Afrique, et tu dois leur prouver le contraire. »

L'arrivée en France marque l'entrée de Marwan dans un nouvel appareil de domination : la frontière bureaucratique. Contrairement aux contrôles physiques des frontières, c'est désormais la machine administrative, opaque et tatillonne, qui régule son existence légale. L'attente d'un contrat, les

démarches interminables, l'incertitude sur la régularité du séjour, produisent une anxiété durable. Ces épreuves sont exacerbées par la précarité matérielle à l'arrivée : logement vide, ressources limitées, absence de soutien. Marwan relate :

« À la préfecture, c'était toujours compliqué pour avoir un rendez-vous. À chaque fois, ils me demandaient un nouveau document. Il me semble que je suis resté administrativement sans papiers pendant quatre ou cinq jours. Chaque étape, c'était un combat. Ils voulaient que je tombe, que je craque. (...) Je restais trois semaines sans boulot, pas payé. Je ne faisais rien. Je restais dans un appartement vide, pas un sou... J'allais faire mes courses dans les endroits les moins chers. Je faisais mes courses pour une semaine avec 20 euros. »

La bureaucratie devient ainsi un instrument de harcèlement symbolique, qui inscrit dans le corps et le psychisme du migrant la hiérarchie raciale et postcoloniale. La crainte de l'administration, héritage de l'expérience tunisienne de la répression, se transfère dans le nouvel espace social :

« Je ne peux pas m'asseoir en face d'une policière... J'avais peur des flics même déjà en Tunisie. »

La naturalisation comme prolongation de l'aliénation

La demande de naturalisation, censée être un aboutissement et un droit, se transforme en épreuve supplémentaire. Marwan décrit cette procédure comme un mécanisme d'assimilation obligatoire, où il doit performer le « bon étranger » et se plier aux valeurs républicaines, tout en subissant un contrôle constant et arbitraire :

« Je me suis dit : moi aussi, je vais devenir français ? Qu'est-ce que je vais dire, qu'est-ce que je vais répondre à l'entretien s'ils me demandent : liberté, égalité ? Est-ce que je vais devoir mentir comme eux ? »

Cette performance illustre l'aliénation du migrant ayant été un potentiel pour une élite dans le sud : pour accéder à la citoyenneté, Marwan doit intérioriser un discours d'intégration, parfois en contradiction avec son vécu et sa perception de la société française. La non-obtention de la nationalité, suite à un contrôle policier et une arrestation lors d'une manifestation contre une loi de travail contestée, renforce le sentiment de précarité et d'insécurité juridique : « Cette tâche de garde-à-vue pèsera sur mon dossier et débouche sur un refus de naturalisation ». La citoyenneté, loin de sécuriser, devient un instrument de pression et d'obéissance à l'injonction d'assimilation.

Le parcours migratoire de Marwan traduit également un déclassement social et symbolique. D'un statut bourgeois en Tunisie, il passe à une position subalterne et exploitée en France, malgré ses compétences. Il témoigne : « En Tunisie, j'étais bourgeois, ici je ne le suis plus. ». Ce glisse-



ment de la position sociale est renforcé par la précarité professionnelle et la violence bureaucratique, produisant un sentiment de marginalité intériorisée. La reconnaissance sociale et professionnelle devient conditionnelle : elle dépend du bon vouloir des employeurs, des préfectures, et des institutions administratives. L'expérience de Marwan révèle les effets psychiques de cette double aliénation. La solitude, la dépression et l'anxiété s'intensifient dans un espace où la vie sociale est limitée, la reconnaissance différée et la légitimité contestée : « *Je restais des week-ends entiers sans contact... Je me sentais seul.* »

Malgré ces épreuves, Marwan tente de s'approprier la citoyenneté par voie de naturalisation, comme moyen de reconnaissance et de protection du droit de séjourner là où il a remodelé son être et l'histoire familiale pour pouvoir s'insérer et demeurer. Il décrit la nationalité comme une « protection » contre davantage d'humiliation, la précarité et la violence administrative :

« La nationalité, c'est une protection avant tout. Être Français en France, c'est une forme de protection. »

La naturalisation devient une arme symbolique, permettant de contester la hiérarchie administrative et de récupérer un espace d'autonomie après la perte d'une place dans l'économie générale du pays de l'émigration et son « projet national » suspendu, en partie, par l'effet de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée. En ce sens, la naturalisation incarne à la fois une revanche sur le système, un bouclier face aux discriminations, mais aussi une acceptation de certaines règles du jeu comme se soumettre à l'injonction d'assimilation.

Le parcours de Marwan montre que le processus de naturalisation n'est pas seulement une formalité juridique, mais une épreuve prolongée de précarité. La main d'œuvre qualifiée, déjà déplacée pour des raisons structurelles ou postcoloniales, se voit soumise à un contrôle administratif et symbolique renforcé. La non-obtention de la citoyenneté, après des années de travail et de soumission aux normes, accentue le sentiment de vulnérabilité et d'infériorité. La naturalisation devient un miroir de la domination bureaucratique, où le migrant doit constamment prouver sa légitimité et sa conformité.

CONCLUSION

Les trajectoires de Mahmoud et Marwan révèlent, au-delà de leurs singularités, une condition structurante des nouvelles classes moyennes émigrées issues du Sud global : celle d'une migration contrainte, suivie d'une quête de reconnaissance sans garantie. Leur expérience met en lumière un paradoxe central : partir par refus d'une immobilisation imposée, puis devoir, une fois installés, lutter pour un droit d'appartenir que leur contribution économique ne suffit pas à garantir. La naturalisation, loin d'être une simple formalité de résidence, devient alors une épreuve prolongée, une frontière intériorisée où se rejoue la hiérarchie postcoloniale.

L'émergence fulgurante des agences d'intermédiaires recrutant infirmiers, personnels de santé et ingénieurs – sous couvert de programmes tels que les visas « infirmiers », « talents » ou « médecins » – s'accompagne d'un essor parallèle des écoles françaises et des instituts de langue allemande ou italienne, tous orientant cette main-d'œuvre vers le marché du travail européen. Le système éducatif LMD, adopté en Tunisie depuis 2006, repose sur une pédagogie héritée du modèle colonial, à rebours d'une pédagogie des opprimés, telle que l'appelait Paulo Freire. Une pédagogie libératrice aurait pourtant pu servir de fondement à un projet d'émancipation et de développement désaliénant pour les populations du Sud.

Ce que montrent ces parcours, c'est que la main-d'œuvre qualifiée du Maghreb – ingénieurs, médecins, cadres – est prise dans une double aliénation après l'échec du projet de la promesse de l'indépendance et après le durcissement de la nouvelle frontière néocoloniale : exploitée comme ressource indispensable aux économies du nord, et simultanément maintenue dans l'incertitude administrative, contrainte de prouver sa loyauté et son mérite. La naturalisation, recherchée comme protection contre la précarité juridique depuis l'établissement des accords de Schengen, se transforme en instrument disciplinaire des affects et des comportements. Elle exige, en échange, assimilation de l'immigré et souffrances individuelles et collectives du déracinement.

En définitive, ces trajectoires démontrent que le mythe migratoire ne s'effondre pas uniquement dans la désillusion économique, mais dans la découverte que la frontière ne disparaît jamais : elle se déplace, du visa au contrat, du contrat à la préfecture, de la préfecture à la naturalisation. Et c'est peut-être là, dans cette fatigue d'avoir à « mériter sa présence », que réside la véritable violence de l'exil et de la crise du projet national dans les Etats postcoloniaux soumis à la nouvelles frontiérisation.